

créer du chômage pour combattre l'inflation paraît certes fort étrange. Il existe sûrement d'autres méthodes. Si nous le voulions, nous n'en finirions pas de citer des statistiques montrant comment le gouvernement a plongé dans la misère d'innombrables Canadiens, mais je ne pense pas que cela nous avancerait, car ce gouvernement est passé maître dans l'art de s'abriter derrière des statistiques et—comme l'a noté l'orateur précédent—au besoin de les fausser.

Devant cet état de choses scandaleux, il nous faut regarder au-delà des statistiques et le gouvernement doit en faire de même. Si celui-ci peut être tenté de s'abriter sous le bouclier des statistiques, je me demande s'il pourra s'abriter longtemps et aisément du regard terne des chômeurs cherchant en vain un emploi, de la misère des jeunes qui ont tôt fait de réaliser qu'ils n'ont pratiquement aucune chance à l'heure actuelle. Les jeunes diplômés de nos universités ne peuvent trouver d'emploi et il en va de même des étudiants qui voudraient travailler durant l'été. Le gouvernement ne pourra se protéger des questions posées par l'homme congédié dans la force de l'âge et à qui on se contente de dire avec le haussement d'épaules bien connu: «Cela va vous garantir une vie meilleure.»

Quelle est cette vie meilleure pour celui qui ne peut obtenir un emploi? Quelle est cette vie meilleure, cette société juste? Peut-être ne suis-je pas censé mentionner cela. Le premier ministre (M. Trudeau) a récemment déclaré à l'Université Carleton qu'à son avis il fallait maintenant abandonner l'expression, qu'elle avait atteint son but, le mettre au pouvoir, et que nous devrions discrètement l'omettre. Oui, le gouvernement est déjà condamné, condamné à cause de son attitude arrogante à l'égard de ce problème. Il se reconnaît lui-même coupable de l'accusation. N'a-t-il pas admis qu'il doit créer du chômage pour combattre l'inflation et n'a-t-il pas défendu cette thèse? L'inflation sévit toujours et nous avons le taux de chômage le plus élevé depuis six ans.

Jusqu'où le gouvernement poussera-t-il l'encouragement du chômage dans notre pays? Cela va-t-il continuer? Le chômage va-t-il augmenter encore? Le premier ministre, dans une déclaration qu'il a faite avant Noël, à la veille de partir pour une excursion de pêche sous-marine, de ski, ou pour des vacances comme celles qu'il prend souvent pendant l'année...

L'hon. M. Pepin: C'est mesquin, Bob.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Le ministre de l'Industrie et du Commerce ne devrait pas intervenir.

[M. Muir (Cape Breton-The Sydneys).]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ce n'était pas du tout mesquin.

M. Comeau: Ce sont des voyages qui coûtent cher.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Oui, ils coûtent cher. Ce qui est mesquin, c'est que nous disions la vérité, et c'est pourquoi le ministre prétend que je suis mesquin. Il ne le pense pas. Lui qui sourit toujours, et il ne le pense pas vraiment. Il sait qu'il est regrettable que notre premier ministre soit toujours joyeusement disposé à prendre des vacances. Cependant, lorsqu'il y a des problèmes, des problèmes importants, il ne devrait certainement pas être constamment à l'étranger ou en voyage.

Je le dis en toute sincérité. J'estime qu'il devrait rester ici et essayer de résoudre ces problèmes avec la grande expérience, les grandes connaissances et l'équipe étonnante dont il dispose. On se demande comment il trouve le temps de parler aux 75 membres de cette équipe. Je suppose que, quand ils parlent entre eux et que l'un demande à l'autre: «Qu'est-ce que vous faites?», l'autre lui pose la même question, et que personne ne le sait vraiment.

Le premier ministre déclare qu'il peut supporter un taux de chômage de 6 p. 100. Ce chiffre est déjà dépassé. Il a dit qu'il ne s'en soucierait pas. Quel taux de chômage le gouvernement est-il prêt à fixer comme limite de sécurité? Ce n'en est pas une pour les chômeurs. Quel est le taux de chômage acceptable aux yeux du gouvernement? Quelle est la limite qui pourrait lui indiquer qu'il ferait mieux de réfléchir au lieu de traiter par-dessus la jambe tant de citoyens canadiens?

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 2 heures.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Le député de Cape Breton-The Sydneys a la parole.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, juste avant le déjeuner, j'ai posé un certain nombre de questions au gouvernement au sujet du chômage. Entre autres,